F

COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Quarante et unième session

«Sécurité alimentaire et nutrition - faire la différence»

Rome (Italie), 13-18 octobre 2014

PROGRAMME D'ACTION POUR COMBATTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES CRISES PROLONGÉES

Le Comité:

1) S'est dit conscient des efforts consentis par toutes les parties prenantes en ce qui concerne les négociations relatives au Programme d'action pour combattre l'insécurité alimentaire dans les crises prolongées (CSA-A4A);

2) A reconnu qu'il fallait davantage de temps pour mener à terme le processus de négociation et a approuvé la poursuite et l'achèvement de ce processus;

3) A réitéré son soutien en faveur d'un processus consultatif englobant toutes les parties prenantes concernées;

4) A pris acte des progrès considérables réalisés à ce jour et a recommandé que, partant de cette place, on se concentre sur les paragraphes restants en respectant et en maintenant l'esprit d'engagement et d'entente qui a présidé aux négociations de juillet et août 2014;

5) S'est félicité de l'engagement pris par toutes les composantes du CSA de mener à terme l'élaboration du document;

6) A chargé le Bureau du CSA, en concertation avec le Groupe consultatif et avec l'appui du Secrétariat, et en tenant compte du programme de travail global du Comité et des ressources disponibles, de convoquer des sessions supplémentaires de consultations et de négociation en vue de parachever le document, qui sera soumis au Comité pour adoption à sa quarante-deuxième session;

7) A demandé au Secrétariat du CSA de faire en sorte que, lors des négociations à venir, l'interprétation soit assurée dans toutes les langues de la FAO et que le texte négocié soit disponible dans ces langues.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org

ml264f